

Les réservistes opérationnels et le Livre Blanc de la Défense : tout cela pour ça !

On nous avait dit que le Livre Blanc ferait état de la problématique des réserves, la commission ayant reçu plusieurs contributions sur le sujet provenant d'associations ou de réservistes à titre individuel. Il y a bien trois pages au total, sur les 350 du Livre Blanc (sans les annexes), mais le contenu n'est pas vraiment une réponse aux inquiétudes sur le devenir des réserves d'après la fin de la conscription. Vraisemblablement, la problématique n'a été évoquée que par le monde réserviste, et les chefs opérationnels auditionnés ont sans doute oublié d'en faire état dans leurs préoccupations, ce qui est aisé à vérifier puisque les comptes-rendus d'auditions sont publiés en annexes.

La première partie (pages 244 et 245), situe bien les **réservistes opérationnels** à leur place, parmi les « *professionnels au service de la nation* ». Elle y affirme sans équivoque que « *Les réservistes opérationnels sont statutairement des militaires qui assument des fonctions militaires et relèvent de l'armée professionnelle* ». Elle ajoute aussi qu'il est nécessaire de constituer une réserve « moins nombreuse, mais plus spécialisée, mieux formée et mieux intégrée dans le dispositif militaire ».

L'analyse développe ensuite le *recrutement, la formation, la gestion du vivier des réservistes, mais reste discrète sur le besoin opérationnel des armées* : « *Les forces armées encourageront les recours aux réservistes agissant soit en renfort des unités d'active, soit au sein d'unités constituées sur le territoire national, au titre de la fonction de protection, soit, dans la mesure du possible, en opérations extérieures* ». Le modèle reste donc celui d'un emploi du réserviste en gestion de crise et en défense du territoire, avec une référence explicite au « succès rencontré par la réserve de la gendarmerie nationale ».

Soit, mais la réalité de l'emploi actuel des réservistes opérationnels des armées et services est bien celui d'une force d'appoint, nécessaire aux unités d'active pour se décharger de missions « simples » mais consommatrice en temps et en personnels. Et aussi de véritables spécialistes, animés du meilleur esprit, disponibles pour apporter leurs compétences spécifiques aux armées, notamment dans le cadre des OPEX. Enfin, ils sont aussi de très bons « intérimaires » des armées, occupant des postes nécessaires au bon fonctionnement de la Défense mais dont la densité de travail ne nécessite pas un emploi à temps plein. On constate aujourd'hui une inflation des demandes de renfort de réservistes opérationnels pour ces trois types de missions .

Il est dommage que ce Livre Blanc n'ait pas plus appuyé l'importance de la réserve comme force d'appoint, entraînée et disponible, surtout dans un contexte de diminution des effectifs qui entraîne justement la nécessité de pouvoir faire varier très rapidement mais temporairement les effectifs pour faire face à des crises par nature imprévisible. Nous sommes fermement convaincu que la réserve doit être plus nombreuse pour assurer le maintien de niveau de défense de notre pays. ■

suite p.3



© Service photo Elysée - L.Blevenne

Le contenu du Livre Blanc de la Défense

Après 10 mois de travaux de consultation, de réflexion et de rédaction, le Livre Blanc de la Défense a été rendu public le 17 juin par le Président de la République.

Il définit ce que doit être la stratégie de la France dans les années afin de parer aux risques ou menaces susceptibles de porter atteinte à la vie de la nation.

Le précédent Livre Blanc date de 1994. Rédigé suite à la chute du Mur de Berlin et à l'effondrement du système soviétique, il révisait le dispositif de nos forces armées pour les faire passer d'un schéma défensif face à la menace soviétique pour les adapter à de nouveaux types de conflits.

Ce Livre Blanc dresse d'abord le tableau de la situation internationale (mondialisation, accès à l'information, besoin en matières premières, approvisionnement en eau et nourriture, évolution climatique, terrorisme, crises régionales non résolues) afin de présenter la nouvelle donne stratégique qui est marquée par un déplacement du centre stratégique mondial vers l'Asie. La zone d'où pourront surgir des crises affectant la France est maintenant un arc allant de l'Atlantique à l'Océan Indien en s'étendant vers le sud de l'Afrique. Un conflit majeur en Asie n'est pas à exclure, ses conséquences pour la France et l'Europe sont difficilement prévisibles car elles dépendront notamment de l'implication des 3 puissances nucléaires régionales (Chine, Inde et Pakistan) dans ce conflit.

En parallèle, nous sommes maintenant exposés à de nouvelles menaces directes: terrorisme, menace de missiles, attaques contre les systèmes d'informations (déstabilisation économique), risques sanitaires, ...■

suite p.2

Le contenu du Livre Blanc de la Défense (suite de la p.1)

Prenant acte de ces faits, la commission a donc traité dans le même temps de la sécurité extérieure et de la sécurité intérieure, la distinction qui prévalait jusqu'alors n'étant plus pertinente. Elle a défini les **5 grandes fonctions stratégiques** de la Défense nationale qu'elle recommande de mettre en œuvre:

- **Connaissance**, qui est l'effort de renseignement qui permettra à la France une autonomie de décision et la garantie de l'initiative. Il est notamment prévu de fortement développer nos capacités de renseignements d'origine électronique et satellitaire.
- **Dissuasion**, via la dissuasion nucléaire qui demeure un fondement de notre stratégie et qu'il conviendra de moderniser. Elle aura une composante maritime (SNLE/M51) et une autre aérienne (Mirage 2000 puis Rafale/ASMPA).
- **Intervention**: nouveau contrat opérationnel des armées (cf. page suivante)
- **Prévention** par le recentrage des forces pré-positionnées vers nos zones d'intérêts stratégiques. Le Livre Blanc décrit aussi les moyens à mettre en œuvre pour prévenir des crises d'origine sanitaire.
- **Protection** de la population et du territoire national pour « répondre à une crise majeure et à rétablir rapidement le fonctionnement normal de la société ». Cette fonction sera assortie d'objectifs pour les forces armées et les forces de sécurité intérieure (Police, Protection Civile, Sapeurs-pompiers).

Il propose une **nouvelle organisation politique** pour la mise en œuvre de cette stratégie avec un Conseil de défense et de sécurité nationale dirigé par le Président de la République. Il pourra s'appuyer sur les analyses d'un Conseil consultatif de défense et de sécurité nationale, composé de personnalités qualifiées. Le Parlement sera informé dans les 3 jours de tout déploiement de nos forces et devra autoriser toute prolongation allant au-delà d'une période de 4 mois.

Tenant compte de la capacité de l'Union Européenne à être un acteur important de la stabilisation de l'environnement international, la France entend résolument **relancer nos alliances** dont une politique de défense européenne et souhaite que l'Union puisse disposer d'une capacité d'intervention de 60 000 hommes. La contribution importante de la France à l'OTAN n'étant pas comparable à son influence actuelle au sein de cette Alliance, il est aussi recommandé de réintégrer le commandement de l'OTAN, sans toutefois revenir sur les principes qui avaient conduit à la rupture des années 1960, dont ceux de conserver une liberté sur l'envoi de nos troupes en opération et le fait que notre dissuasion nucléaire restera strictement national.

Afin de mieux **protéger la population et le territoire français**, les pouvoirs publics devront développer et accélérer leur capacité de réaction et d'organisation des opérations. Il est décrit un plan ambitieux de formation et de prévention de la population à ces risques. Enfin, les forces armées devront travailler conjointement avec les organismes de sécurité intérieure et de sécurité civile.

Il est recommandé d'organiser l'**industrie de défense** en prenant en compte les capacités et besoins des pays européens, pour bénéficier d'économies d'échelle. ■

Un nouveau contrat opérationnel pour l'armée de Terre

Ce Livre Blanc définit très clairement le rôle essentiel des forces aéroterrestres dans la protection du territoire. Il en découle un nouveau contrat opérationnel qui définit la mission de nos armées dont celle de l'armée de Terre. .

La nouvelle force terrestre composée de 88 000 hommes sera organisée en :

- 8 brigades interarmes, disposant de l'ordre de 250 chars lourds de bataille de type Leclerc, environ 650 véhicules blindés de combat de type VBCI, 80 hélicoptères de combat, 130 hélicoptères de manoeuvre, 25 000 équipements individuels Félin ;
- 3 brigades spécialisées ;
- moyens d'appui correspondants.

Les 8 brigades interarmes seront la combinaison de forces :

- « de décision »: adaptées aux combats les plus violents,
- « multirôles »: orientées vers l'entrée en premier sur un théâtre d'opérations, les phases de transition et les opérations de stabilisation
- « d'urgence »: à forte mobilité stratégique. ■

Livre Blanc 1994		Livre Blanc 2008
projection de 50 000 hommes dans une opération majeure dans le cadre de l'Europe	⇒	force terrestre de 88 000 hommes
Déployer 30 000 hommes à distance, avec relève partielle pendant un an, et projeter en national une force de 5 000 hommes relevables tous les 4 mois.	⇒	projection de 30 000 hommes déployables en 6 mois pour une durée de 1 an sans renouvellement
dispositif d'alerte permanent de 1 000 hommes (dispositif "Guépard")	⇒	capacité de mobilisation de 10 000 hommes relevables sur le territoire nationale en cas de crise majeure
		dispositif d'alerte permanent de 5 000 hommes (dispositif "Guépard")

Financement - Alors que le précédent Livre Blanc définissait d'abord une politique de Défense d'où découlaient des exigences budgétaires (3,3% du PIB en 1994, en déclin constant par la suite jusqu'à 2,3% aujourd'hui en incluant les pensions), ce Livre Blanc a été écrit dans la soumission à des impératifs économiques définis par le Président de la République lui-même: « *maintenir et conforter un effort de défense d'environ 2% du PIB* » (lettre d'installation de J-C Mallet du 26 juillet 2007). Cette contrainte excluait toute possibilité d'efforts exceptionnels pour rattraper des retards pris depuis plusieurs années, limitant par conséquent les capacités de développement.

Le Président s'est engagé à faire progresser le budget 2008 de la Défense (30 milliards d'euro hors pensions) au rythme de l'inflation, puis à l'augmenter de 1% tous les ans à partir de 2012.

Les ressources disponibles pour l'équipement seront supérieures de 3 milliards d'euros par an à celles programmées jusqu'ici, passant de 15 milliards d'euros en 2008 à 18 milliards les prochaines années.

Au total, ce serait donc 377 milliards d'euros (hors inflation) qui devraient être consacrés à nos armées d'ici à 2020, dont 200 milliards d'euros pour les équipements. ■

Matériels et personnels

Tout d'abord, il faut noter que ce document explique ne pas présenter un modèle d'armée mais des « *grands objectifs opérationnels et de capacités* ». Charge ensuite aux pouvoirs publics de revoir périodiquement ces objectifs et cette articulation. Il consacre cependant de nombreuses pages à détailler les forces et équipements de chaque armée (voir page 2 pour l'AdT). On retiendra :

Marine : - un groupe aéronaval avec son groupe aérien complet, - 18 frégates de premier rang, - 6 sous-marins nucléaires d'attaque, - 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, - 4 bâtiments de projection et de commandement afin de disposer d'une capacité à déployer un ou deux groupes navales, amphibie ou de protection du trafic maritime ;

Air : - 300 avions de combat modernes (Rafale et Mirage 2000 D modernisés), incluant ceux de l'aéronautique navale, - 4 systèmes de détection et de contrôle avancés de type Awacs ; - une flotte d'avions de ravitaillement et de transport comprenant de l'ordre de 14 avions de ravitaillement et 70 avions de transport.

« Bien que « il ne soit de richesse que d'hommes », ce Livre Blanc consacre uniquement 14 pages (sur 341) au personnel militaire. Le point principal est l'annonce d'une diminution des effectifs de 17% sur 7 ans pour réduire le format global des armées, civils et militaires compris, à 225 000 hommes en 2014-2015 contre 271 000 aujourd'hui. Il est précisé que « *l'effort portera essentiellement sur les soutiens, les effectifs nécessaires à la réalisation des objectifs opérationnels énoncés précédemment devant être impérativement préservés.* » .

Par contre, on regrettera l'absence de souhaits et d'indications sur la formation de nos militaires.

On remarquera aussi la présence d'indications sur les forces de sécurité intérieure: police, sécurité civile et douane. ■

Les réservistes opérationnels et le Livre Blanc de la Défense : tout cela pour ça ! (suite de la page 1)

Sans vraiment en démonter les causes, le rapport affirme avec raison que « *le système actuel des réserves apparaît trop rigide et les taux de déperdition trop élevés* », notamment par manque de souplesse sur la durée des ESR. Mais il est dramatiquement faible quand il dit qu'il faut assurer « *les aménagements juridiques et pratiques autorisant les interruptions de vie professionnelle* » liées aux périodes de réserve. On reste toujours sur le volontariat pur du réserviste et la bonne volonté de son employeur, à l'opposé du cadre juridique contraignant des Anglo-Américains.

Dénonçant le fait qu'une proportion « trop importante de réservistes dissimule son engagement à son employeur, », le rapport se contente de dire qu'il faut « *valoriser le rôle des réservistes et mieux assurer son acceptabilité dans les entreprises et les administrations* ». On cherche encore des recommandations d'actions immédiates pour permettre aux réservistes opérationnels de venir facilement renforcer les armées sans que cela nuise à leur activité professionnelle.

L'ANRAT n'entend pas faire du mauvais esprit, ni surtout rejeter un Livre Blanc dont par ailleurs la lecture prouve qu'il a atteint une appréciable cohérence dans l'expression des besoins en posant le problème de l'adéquation des moyens. Cette réflexion et les décisions qui en découlent, et dont le président de la République a esquissé les grandes lignes, sont un levier de réforme sans précédent, qui permettra à notre pays d'adapter son outil de défense à la menace actuelle – et non pas à la menace passée et dépassée. Cela dit est-il suffisamment ouvert pour permettre à nos armées de s'adapter et de faire face aux menaces de demain qui pourraient ne pas concerner que le champ des conflits asymétrique très à la mode aujourd'hui ?

Mais l'ANRAT est aussi le fédérateur des associations nationales d'armes et territoriales de l'armée de Terre. Comme telle, elle a la responsabilité d'éclairer le débat dans ce domaine plutôt que de l'occulter. Hors de toute préoccupation corporatiste ou associative, l'ANRAT entend organiser un débat pour tous les réservistes de l'armée de Terre, sans distinction de grade, d'origine ou d'appartenance, pour chercher à mieux dessiner les contours de la nouvelle réserve. Au risque de nous répéter, nous redisons encore une fois que pour fonder sa légitimité, la réserve a besoin de l'expression d'un besoin opérationnel par les états-majors. Tout le reste n'est qu'intendance. ■

COL (R) Pierre BAYLE - Président de l'ANRAT

Feu la Réserve Citoyenne..

Il faut aller à la fin du Livre Blanc (p. 305-306) pour voir évoquée la réserve citoyenne. Et le sort qu'on lui réserve n'est pas vraiment encourageant. Les réservistes citoyens apparaissent au milieu d'un développement sur les « volontariats », après les ambulanciers de la Croix-rouge, les volontaires de la protection civile et les sauveteurs en mer. Le rapport fait explicitement mention d'une « refonte de la réserve citoyenne » et, tout en rendant hommage à cette deuxième composante de la réserve militaire, explique que « la réserve citoyenne pâtit d'un manque de visibilité et de clarté des objectifs qui lui sont assignés » et en conclut que « L'appellation de réserve ne correspond pas à la vocation de ce corps citoyen, dès lors qu'il n'a pas pour objectif de participer à des opérations en tant que renfort opérationnel ».

Le dernier paragraphe mérite d'être cité en entier, au cas où nos camarades de la réserve citoyenne auraient encore quelque illusion sur ce qu'on attend d'eux : « La mise en place d'un volontariat de la sécurité nationale correspondrait mieux à la réalité et aux besoins, tout en prenant en compte le désir d'engagement. Ces volontaires pourraient contribuer à l'encadrement de la JAPD, être sollicités en cas de besoin massif sur le territoire national à l'occasion d'une crise et participer aux actions permettant de faire connaître les armées et les différents services, forces et administrations contribuant à la sécurité nationale. Il pourrait également être fait appel à ces volontaires lors des commémorations nationales. ». Ceux qui s'enorgueillissaient d'appartenir à la communauté de défense, avec des traditions et des valeurs particulières, vont découvrir qu'ils constituent un bassin de volontaires prêts à intervenir à toutes sortes de missions sans lien direct avec la défense, sans parler des fonctions de protocole aux commémorations. »

L'assemblée générale de l'ANRAT

Grâce à l'accueil favorable réservé par le Général Le Bot commandant l'EAABC et par le Colonel Seignon, chef de corps, l'assemblée générale 2008 de l'ANRAT s'est tenue dans les locaux de l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie le samedi 5 avril 2008.



Statutairement, le Secrétaire général a donné lecture du Rapport moral suivi du Trésorier pour le Rapport financier. L'un et l'autre ont été approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale avait souhaité mettre l'accent sur la réserve citoyenne. A cet effet, le Président de l'ANRAT, Pierre Bayle avait choisi d'inviter Gregory Dufour, officier de la réserve citoyenne au sein de l'armée de Terre, Président du Cercle Esprits de Défense et ancien auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense nationale (IHEDN). Des échanges constructifs sur la situation de la réserve citoyenne au sein de l'armée de Terre avec l'ensemble des participants ont ainsi permis à l'ANRAT de réaffirmer toute l'importance qu'elle accorde à la réserve citoyenne. Elle a à cet effet décidé de mettre sur place une coordination de la réserve citoyenne en son sein. Bruno Borri intervient pour faire le point de son action. Il souhaite que les réservistes citoyens aient une meilleure identification et que des documents de présentation de la réserve citoyenne puissent être rendus disponibles. Il serait utile qu'une doctrine interarmées de la réserve citoyenne soit

établie. Pour l'heure, un contact sera pris avec le chargé de mission réserve citoyenne de la Gendarmerie qui a mis au point son concept sur cette composante. Un transfert d'expérience pourrait être envisagé.

Ont fait aussi l'objet de débats : la prochaine Journée Nationale du Réserviste (JNR) du vendredi 26 septembre 2008 ; la dynamique des jeunes exposée par François-Louis Boucher ; l'action au sein de chaque Région et la représentation de l'ANRAT ; l'évolution remarquable du site internet avec une moyenne atteinte de plus de 30 visites par jour ; le nouveau Blog et l'impossibilité de ne pouvoir modérer favorablement toutes les suggestions ; la nouvelle structure de travail du CSRM.

En fin de matinée, le lieutenant-colonel Le Guevel, commandant des moyens d'instruction, secondé par le capitaine



Goussot ont assuré une présentation des matériels blindés en usage dans les forces ainsi que des moyens de simulation au tir permettant la formation des équipages et pelotons de chars LECLERC. L'ANRAT les remercie vivement de la qualité de cette prestation et de leur mobilisation un samedi.

Le discours du président Bayle rappelle notamment que le devoir de la Réserve en ces temps d'incertitude est bien autre que de se réserver mais bien plutôt un devoir de témoignage. De multiples indices révèlent que les jeunes conservent une attirance pour la chose militaire. Eu égard à la formation majoritairement toutes armes, il est constaté un certain essoufflement des traditions. A ce

titre, l'ANRAT peut favoriser l'acculturation des jeunes de la réserve opérationnelle notamment par des programmes tels que celui de ce jour associant information, culture militaire et traditions. Le soutien fort et responsable de l'ANRAT à l'UNOR est réitéré. Enfin il est rappelé le rôle de réservoir à idées que peut jouer l'ANRAT vis-à-vis de l'armée de Terre.

LCL (R) Emmanuel de BOSSOREILLE

Un nouveau Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants

Le Président de la République a nommé Jean-Marie Bockel comme secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, auprès du ministre de la Défense. Jean-Marie Bockel a précisé qu'il allait s'occuper également "de défense citoyenne, de réserve et du lien armée-nation".

Avocat passionné, militant politique depuis toujours, patriote convaincu, il est un réserviste à part entière et a fait toute une carrière pour arriver au grade de colonel de l'armée de Terre. Son engagement militaire est reconnu par tous ceux qui l'ont vu évoluer dans la réserve.

Dans ce grand débat qui s'ouvre avec la publication du Livre blanc sur la défense et la sécurité, il ne sera pas indifférent d'avoir un interlocuteur de poids et d'expérience et, qui plus est, un politique notoirement connu pour son franc-parler.

Pour cette nouvelle aventure que nous allons partager avec vous, l'ANRAT vous adresse, Monsieur le Ministre, ses vœux les plus sincères et les plus cordiaux ! ■





Compte-rendu

STAGE DE MONITORAT ISTC

RÉGIMENT DE MARCHÉ DU TCHAD



Il est apparu important que la 5^{ème} compagnie (UIR) du Régiment de Marche du Tchad puisse continuer de manière autonome son développement, déjà bien avancé, de l'Instruction Sur le Tir de Combat (ISTC).

Trois cadres de la 5 ont donc été inscrits à un stage de monitorat ISTC organisé par le régiment. Ce stage réunissait des personnels de réserve et d'active encadré par les deux instructeurs ISTC et un initiateur ISTC du RMT..

L'ambiance fut chaleureuse, pédagogique, conviviale, dynamique et très sérieuse. Mais dès le départ un point important était répété : rien n'est acquis et le fait de suivre le stage ne donne pas, de facto, le diplôme de moniteur.

Le stage commence par tout réapprendre depuis la base. Cela commence par les règles élémentaires de sécurité, que nous apprenons par cœur, mot à mot, puis la préparation du matériel, les manipulations de base et les différentes postures. Nous répétons jusqu'à ce que cela soit un réflexe, dans le plus pur style académique. Puis nous continuons le module, sur la transmission d'une arme, la posture contact, retrait de la sûreté, les positions de tir de base, les positions de tirs intermédiaires, la chronologie du tir en 7 temps, le langage corporel avec une arme, et enfin les changements de chargeurs.

Première semaine très dense, où le fait que nous soyons peu de stagiaires pour deux instructeurs permet des corrections immédiates de nos erreurs ; nos gestes deviennent réflexes.

Chaque soir, nous tirons chacun un papier, avec un numéro qui correspond à une fiche de cours que nous devons restituer le lendemain matin. Entre stagiaires, nous répétons nos cours, afin d'être au top le lendemain, et à défaut d'avoir de l'armement à disposition, nous faisons nos manipulations avec des balais, en priant le ciel que personne ne nous voit car la situation est cocasse.

Le vendredi est consacrée à la préparation du matériel en vue du départ au camp de La Courtine : mise en caisse de l'armement, préparation des cibles (cibles de réglages ISTC, réglage à longue distance, SC2, etc), perception des véhicules, VAD.....



Le 18 mars débute l'instruction au tir réel. Nous avons la chance d'avoir un champ de tir à notre disposition. Malgré le froid et le vent puissant, les tirs s'enchaînent à une cadence dynamique, ainsi que les restitutions et les tests de tir. Cette phase passe par des tirs à 25, 50, 75 jusqu'à 300 mètres dans les différentes positions, à savoir, debout, 1 genou, deux genoux, accroupie, couché bras francs, couché avec bi-pieds, couché avec appui, le tout soit en doublette, soit sur cibles multiples....

Nous étudierons aussi les tirs de combat dans des conditions particulières (NBC, protections balistiques, etc..). Nous nous apercevons de la difficulté de ces tirs en déplacement, que ce soit à courte ou longue distance et l'on comprend d'autant mieux la nécessité d'avoir une condition physique parfaite,

Ca tire, ça pulse, les gestes et automatismes sont quasi-parfaits, pas de temps morts, les cibles tombent, les ordres fusent.....

A la fin de ces journées denses, où le froid et le vent commencent à marquer les visages, nous rentrons dîner, et préparons notre armement pour les tirs de nuit, tir avec lampe blanche et système PIRAT allié à l'OB 70. La lune est claire, le sol est recouvert de gel. Le froid s'estompe vite devant les phases très dynamiques de tirs sur cibles multiples en déplacement « pas du rat », pas chassés...

Après ces séances très instructives, nous passons aux tests chronométrés d'évaluation, puis après un rechargement des munitions, vient le moment d'un parcours de tir de combat, allant de 400 mètres à 25 mètres avec toutes les postures et positions vues depuis le début du stage.

Le rythme est endiablé, et chaque élève doit gérer la pression, son rythme cardiaque et son souffle. Déplacements en courant, « pas du rat », déplacement latéral, cibles multiples, doublettes, tir 1 genou, accroupi, couché, passage de 100 à 50 m, retour sur 75 m etc ... le tout au commandement de l'instructeur, qui ne laisse aucun répit. Les stagiaires sont épuisés, mais heureux, car les instructeurs et l'initiateur donnent tout pour eux, et donnent à cette instruction toute la dimension opérationnelle avec une intensité hallucinante, tout en gardant le sourire, malgré des conditions météorologiques détestables, ils nous font aimer le tir et son esprit.

Vint le moment de l'annonce : 4 moniteurs sont nommés, et 1 initiateur. Comme quoi rien n'est jamais gagné !

Le stage se termine par une soirée de cohésion dans la plus grande tradition des Troupes de Marine dans un établissement de La Courtine, avec nos instructeurs, où nous pouvons en plus échanger avec des cadres d'autres unités de l'armée de Terre, présents sur le camp, qui ne se doutaient pas qu'ils discutaient avec des réservistes.



Cette formation est exceptionnelle, et les réservistes ont surpris, tant les instructeurs, que leurs camarades d'active, par leur sérieux, leur implication, leur côté opérationnel, leur motivation forte, et leurs résultats qui ont dépassé ceux de leurs camarades d'active lors des stages précédents. Maintenant, nos réservistes Moniteurs ISTC, vont pouvoir diligenter la bonne parole, et faire progresser la 5^{ème} Compagnie sur le tir de combat, dans les règles de l'art. ■

Et au nom de Dieu ! Vive la Coloniale !

LTN (R) Ronan de LANLAY

OA de la 5ème compagnie du Régiment de Marche du Tchad

Pour présenter votre unité dans TER.RES, envoyez un message à contact@anrat.fr

Présentation des associations affiliées : **MARS - AERO**

Fondée en avril 2002 par, entre autres, le général Paul PERRIN, ancien responsable des Réserves de l'armée de Terre, Mars Aero est une association loi de 1901 qui a pour but de:

- Renforcer le lien Défense-Nation

- Permettre à des jeunes (et moins jeunes) de découvrir des activités sportives aéronautiques

- Cultiver des valeurs d'éthique (patriotisme, dévouement, générosité, enthousiasme...)

. Son public cible est constitué au premier chef de toute personne en âge d'éventuellement rejoindre la Réserve, et en second lieu, de toute personne intéressée par la pratique d'activités aéronautiques.



Tout au long de l'année, nous proposons, différentes activités et bien sûr en priorité des stages de parachutisme civil pour tous niveaux . Ces stages permettent de passer les brevets de la Fédération de parachutisme et de devenir autonome pour participer, pour ceux qui le souhaitent, à des activités d'équipe du type Voile Contact ou Vol Relatif.

Nous proposons par ailleurs, cette année, des séances de tir à l'arme au poing dans un centre parisien (ouvert du lundi au samedi) afin de rassembler les adhérents lorsque les conditions météorologiques ne nous permettent pas de prendre la voie des airs ! Nous organisons également des réunions sur des thèmes proches du monde aéronautique et de la défense : la météorologie, les règles de sécurité en parachutisme, la réserve opérationnelle et citoyenne, le secourisme... Ces réunions ont lieu mensuellement dans les locaux de la DRAT, caserne de Reuilly, dans le 12^e arrondissement.

Vous souhaitez participer ? Aujourd'hui nous recherchons (de préférence sur l'Île-de-France):

Des officiers de réserve souhaitant participer aux activités d'encadrement des stages (accueil des participants, logistique, coordination)

Des militaires de réserve souhaitant participer aux activités de gestion de l'association (relations institutionnelles, relations Réserves, communication, internet, administration générale ...).

Et bien sur des participants, réservistes ou non, pour se lancer dans cette magnifique aventure !

Alors pour tous les audacieux, les volontaires et les bonnes âmes motivées, nous attendons avec impatience vos messages.

Adresse : Mars Aero, C/O EMAT/DRAT BP 439 - 00486 Armées

Email : Mars-Aero-Staff@yahoogroups.com

Web : <http://marsaero.unblog.fr/>



L'équipe de la B5 du 93^e RAM,
1ere au Raid Glières 2008. © 93^e RAM

Réserve pratique Les Rallies et Raids

La médiatisation du « Raid Suisse Commando 2007 » a permis de rappeler ou faire connaître à tous l'existence des rallies et raids militaires. Plus d'une vingtaine de raids et compétitions sont organisés chaque année en France à destination des militaires de réserve. De quoi s'évaluer, se mesurer et progresser dans un sain esprit de camaraderie.

Généralement organisés par les associations de militaires de réserve, les raids contribuent à l'entraînement et au maintien en condition physique. Ce n'est donc pas qu'une simple compétition sportive

Ils ont tous le même principe: effectuer un parcours ponctué de plusieurs ateliers dans le minimum de temps possible. Les ateliers couvrent généralement la totalité des connaissances que doit posséder un militaire: du secourisme à l'identification de matériel en passant par les très

classiques démontages / remontages d'armes ou épreuves de franchissement. Le passage et la réussite aux ateliers rapportant un certain nombre de points. Traditionnellement, le parcours s'effectue sous forme d'une mission de type commando pendant une durée de 24 à 36h. Une partie de l'épreuve se déroulera de nuit, le parcours sera plus ou moins accidenté, les temps de repos seront minimum pour rapprocher le plus possible des conditions d'une mission réelle. Organisé en équipe « commando », la condition physique mais aussi les connaissances de tous sont déterminantes pour atteindre les objectifs et réussir la mission. La notion de solidarité et d'esprit de groupe prend ainsi tout son sens. Pour les membres des unités de réserve, les rallies et raids permettent de restituer en situation tout ce qui a été appris durant les séances d'instruction, avec le petit plus de concourir pour le renom de son unité....

Quelques unes de ces épreuves ont acquis une grande notoriété du fait de leurs difficultés techniques ou du grand nombre de participants: le « raid Cote d'Or » organisé en Bourgogne à la fin octobre réunit plus de 45 équipes, le « raid commando iroise » est un parcours très nautique, le « raid commando des Glières » est rendu difficile par l'environnement montagnard. Et « l'Air Raid » organisé par les officiers de réserve de l'armée de l'Air avait pris une telle proportion que c'est maintenant l'armée de l'Air qui se charge de son organisation !

Le tir fait aussi l'objet de compétitions recherchées. Prenant en compte les spécificités des militaires de réserve, la Fédération Française de Tir, après avoir conclu un partenariat avec l'Union National des Officiers de Réserve (UNOR), organise à nouveau un Championnat de Tir aux armes réglementaires.

Autant d'occasions de s'entraîner, pour toujours mieux servir !

Pour obtenir le calendrier des rallies et raids, connectez-vous au site de l'ANRAT: www.anrat.fr ou se reporter au site de l'UNOR (www.unor.org), dans la rubrique « Activités ».



SPERANZA: Exercice amphibie pour la réserve du 1^{er} Spahis



En ce petit matin du mercredi 2 avril, le silence qui règne sur la plage de la Maguelonne (Hérault) est subitement déchiré par le vrombissement de 6 zodiacs venant du large. Ils déposent une section de Lagunari (militaires italiens spécialisés dans les actions nautiques) qui sécurisent immédiatement les abords de la plage. A 2 miles marins, l'intérieur du Transport de Chalands de Débarquement Siroco s'incline doucement pour permettre la mise en eau du radier. 3 chalands de débarquement en sortent en direction de la plage. Après une vingtaine de minute de navigation, c'est le « beachage ». Tandis que les chalands retournent chercher sur le Siroco d'autres hommes et véhicules à amener sur la plage, la première section mise à terre s'écarte de la côte afin d'interdire l'accès à la plage et tenir l'accès à la principale voie de communication de la zone.



En 3 heures, 350 personnels et une soixantaine de blindés, VBL, VAB et autres véhicules de transport sont à terre. Ils forment un Groupement Tactique composé d'un Sous-Groupement blindé armé par les cavaliers du 2^{ème} Escadron (sur AMX 10 RC) et d'un Sous-Groupement infanterie armé par le 5^{ème} Escadron renforcé d'une section d'infanterie du 21^{ème} RIMA et d'une section de Lagunari. A cela s'ajoutent un détachement d'artillerie sol-air(54^{RA}) et un du génie (2^{REG}). Le soutien aérien repose sur 2 Gazelles et 2 PUMA du 1^{er} RHC.

Débutent alors un raid blindé de 80 km, action principale de cet exercice interarmées et interalliés dont le thème tactique consiste en l'évacuation de ressortissants français piégés dans un pays agité par des troubles ethniques initiés par l'un de ses voisins. Cette manœuvre permet de contrôler le bon fonctionnement du SIR⁽¹⁾ depuis un PC embarqué et avec des troupes au sol dans une opération rapide et couvrant une large superficie de terrain.

Pour les 31 militaires (plus 12 qui jouent les ressortissants évacués) du 5^{ème} Escadron, unité de réserve du 1^{er} Spahis, qui constituent l'ossature d'une compagnie Proterre, il s'agit de l'une des opérations majeures de notre programme 2008 : travailler en symbiose totale avec le régiment, en tant que composante infanterie, en charge d'appuyer les Escadrons d'active, dans le cadre d'une mission de mise en œuvre des savoir-faire spécifiques du 1^{er} Spahis. Conscients de la confiance qui nous est faite par notre chef de corps et de réaliser quelque chose d'exceptionnel pour des militaires de réserve, nous sommes bien décidés à remplir les missions confiées avec succès.

Le 2^{ème} temps de la mission commence une fois les unités de mêlées sur la terre ferme : il s'agit de remonter vivement vers notre objectif en évitant le contact avec une milice hostile à notre intervention. A la suite de l'Escadron blindé, nous progressons sur plusieurs axes parallèles en utilisant les voies secondaires pour éviter d'avoir à traverser les principaux nœuds de communications.

Mais un message d'alerte est parvenu au PC : plusieurs ressortissants ont été pris en otages. Nous sécurisons immédiatement une zone de fortune pour permettre aux marsouins, qui composent la seconde section de notre compagnie, d'embarquer dans des hélicoptères Pumas afin d'effectuer une opération hélicoptérée pour les libérer.

En début de soirée, une patrouille a détecté un rassemblement de miliciens hostiles. Ceux-ci pouvant gêner la manœuvre, nous recevons pour mission de réduire cette résistance. Les spahis débarquent des véhicules et progressent vers le point tenu par les miliciens. Ceux-ci sont sur un point haut, face à une grande surface dénudée et adossés à un village. A croire qu'ils ont étudiés les mêmes principes de manœuvre que nous ! Couvert par un groupe de combat, les deux autres groupes se mettent en position. Après un soutien feu mené par un peloton d'AMX 10 RC, c'est l'assaut : détonations sourdes des grenades, explosions de fumigènes rythmant l'avancée des groupes et la destruction des véhicules ennemis, la position est rapidement conquise au terme d'un vif combat. Aussitôt, il nous faut repartir : les ressortissants français libérés doivent être évacués au plus vite. Durant la nuit, nous mettons en place un centre d'évacuation (RESEVAC) pour accueillir et identifier les ressortissants, avant de les faire hélicopter vers le Siroco. Au matin, tous les ressortissants sont en sécurité sur le navire de guerre.

En réaction à notre intervention, un bataillon mécanisé ennemi a envahi la zone et se porte sur nous. Maintenant que la

Entrée d'un chaland dans le radier du Siroco



mission de récupération des ressortissants a été menée à bien, nos forces doivent se replier vers le Siroco pour réembarquer. Nous nous plaçons donc sur une ligne de débouché, afin de recueillir l'Escadron blindé et porter un coup d'arrêt à l'ennemi. Une fois le recueil fait, nous restons postés en embuscade, prêt à détruire tout ennemi se présentant face à nous. Nous bénéficions d'un appui des Gazelles de l'ALAT qui survolent la zone, effectuant dans le même temps une mission de renseignement. Sur ordre, nous rompons et sommes recueillis à notre tour par l'Escadron blindé qui doit à nouveau arrêter l'ennemi pour nous laisser le temps suffisant de réembarquer. S'ensuit donc une rapide progression vers la plage où, sous les yeux de nombreux touristes ravis du spectacle qui s'offre à eux, nous montons à bord des chalands qui nous ramènent au TCD. L'Escadron blindé, qui s'est créée les délais nécessaires par un vif coup d'arrêt porté au bataillon mécanisé, nous succède.

Le jeudi 3 avril à 18h, l'ensemble des forces se retrouvent sur le Siroco qui peut lever l'ancre et quitter le théâtre des opérations. Après une navigation nocturne vers Toulon, nous quittons le bâtiment de la Marine nationale à destination du Quartier.

Durant ces 5 jours d'exercice dont 36h de mission, les militaires de réserve du 5^{ème} Escadron ont mis en application leurs savoir-faire avec réussite et enthousiasme, démontrant toutes les qualités militaires des professionnels militaires à temps partagé que nous sommes. ■

5^{ème} Escadron du 1^{er} Spahis

(1): SIR = Système d'Information Régimentaire

Adieu de la Réserve au CEMAT



Le 16 juin, le Général d'armée Bruno Cuche, CEMAT, est venu clôturer le cycle d'instruction annuel de l'ESORSEM.

Durant son adresse aux militaires de réserve présent, le CEMAT a rappelé sa conviction que « une réserve forte est la marque d'une armée professionnelle performante (...) parce qu'elle incarne un engagement fort de la Nation toute entière. »

Persuadé de la valeur des militaires de réserve qui sont à ses yeux « des militaires à plein temps (...) par un engagement permanent, sous l'uniforme ou dans leurs métiers et au sein de la nation », il a annoncé que 3 sections composées uniquement de militaires de réserve devraient être déployées sur des théâtres d'opérations extérieures avant la fin de l'année.

Honneurs rendus par des officiers de réserve de SAUMUR

© Denis Chappey

Quittant le service actif à la fin août 2008, c'était l'une de ses dernières rencontres avec les militaires de réserve qu'il a beaucoup soutenu.

L'ANRAT et la Réunion des ORSEM avaient profité de cette occasion pour lui exprimer, au nom de tous les militaires de réserve de l'armée de Terre, leurs remerciements et leurs gratitude pour tout ce qu'il a fait à leurs profit. ■

Prochaines activités de l'ANRAT

Baptême des EOR - 19 et 20 juillet: Le baptême de la promotion 2008 des EOR aura lieu lors du Triomphe des Ecoles de Coetquidan. L'ANRAT recherche des parrains pour les nouveaux EOR. Une délégation significative de l'ANRAT est espérée à l'occasion de cette journée.

Pour être parrain et/ou assister aux cérémonies du Triomphe, prendre contact avec l'ANRAT: jeunes@anrat.fr ■

Journée de l'ANRAT - la veille de la CCRAT: chaque année, le commandement réunit des militaires de réserve de toutes les unités à l'occasion de la Commission Consultative des Réserve de l'Armée de Terre (CCRAT).

Cette année, l'ANRAT organisera ses activités la veille de la CCRAT permettre au plus grand nombre d'y participer. Le programme du vendredi veille de la CCRAT sera le suivant:

journée d'étude

dépôt de gerbe à l'Arc de Triomphe

dîner de l'ANRAT sur le thème « Quelle réserve après le Livre Blanc ? ». ■

Prochaines activités des unités et associations

28 juin: le 2ème RIMA en fête pour les 10 ans de la 5ème compagnie (UIR): Portes ouverte, prise d'arme de passation de commandement, etc... plus de détails sur www.5cie-2rima.net ■

10 au dimanche 13 juillet: Congrès d'été de la CIOR à Istanbul. Renseignement : UNOR (Tél : 01 43 47 40 16 - email : info@unor.org)

14 juillet: Fête nationale. L'UNOR renouvelle l'opération de distribution de programme du défilé par des réservistes. Contact: jeunes@unor.org ■

19 au 20 septembre: Saint Maurice, fête des Fantassins, à PARIS et à VINCENNES : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, prise d'armes de la Sidi-Brahim au Château de Vincennes, Messe de la Saint Maurice, ...Contact : ANORI - <http://anorinfanterie.free.fr>

26 septembre: Journée Nationale des Réservistes ■

23 au 26 octobre: 73ème congrès de l'UNOR à Beaune (21) en parallèle du 20ème « Raid Commando CO » qui aura lieu ce week-end là. www.unor.org ■

Livre Blanc, les prochaines étapes:

26 juin: débat parlementaire à l'occasion de l'adoption du Livre Blanc

3 juillet (avec report possible jusqu'au 12 juillet ?): annonce des mesures de restructuration des armées (fermetures de casernes, dissolution d'unités) par le ministre de la Défense

Octobre 2008: vote de la Loi de Programmation Militaire. La (LPM) fixe les dépenses d'investissement du Ministère de la Défense pour les 5 ans à venir. Elle permet de garantir le financement des grands programmes d'armement qui s'étalent sur plusieurs années et qui ne peuvent donc pas être remis en cause chaque année. Surtout que chaque année de retard dans le développement d'un programme entraîne des coûts supplémentaires, ce qui induit d'augmenter le prix de production du matériel en question. Le vote de la LPM 2009 - 2013 doit permettre la mise en application des recommandations du Livre Blanc que le Président de la République s'est engagé à mettre en œuvre: hausse du budget de la Défense dont la part consacrée aux matériels, accompagnement de la réduction du format des armées. ■